



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Radios privées

Question écrite n° 60714

Texte de la question

M Dominique Gambier attire l'attention de M le secrétaire d'Etat à la communication sur la qualité de l'audition des émissions de Radio Bleue. De nombreuses personnes âgées écoutent avec intérêt les émissions de Radio Bleue sur ondes moyennes. Malheureusement, la qualité de la réception laisse souvent à désirer. Il lui demande s'il ne pourrait pas être envisagé de passer à une émission en modulation de fréquence.

Texte de la réponse

Reponse. - La pénurie de fréquences sur la bande de modulation de fréquence ne permet pas actuellement d'envisager le transfert de Radio Bleue (radio de Radio-France) du réseau ondes moyennes vers la modulation de fréquences. Toutefois, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a autorisé, à titre expérimental et pour une durée limitée à un an, la diffusion de Radio Bleue en modulation de fréquences sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En ce qui concerne l'amélioration de la qualité de réception des émissions de Radio Bleue, Telediffusion de France et Radio France ont récemment conclu une convention portant sur le renouvellement, la modernisation et la sécurisation des réseaux en ondes moyennes. Dans ce cadre, les émetteurs et les pylones de Radio Bleue seront progressivement remplacés et leur fiabilité grandement améliorée. En effet, certains émetteurs étant très anciens, leur fiabilité s'était dégradée. Ainsi, les émissions de Radio Bleue pourront certainement encore mieux satisfaire leur auditoire.

Données clés

Auteur : [M. Gambier Dominique](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60714

Rubrique : Radio

Ministère interrogé : communication

Ministère attributaire : communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 1992, page 3611